



PERMANENCE SENIORS

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT
JURIDIQUE ?

UNE JURISTE VOUS APPORTE
UNE RÉPONSE ADAPTÉE
LORS D'UN ENTRETIEN
PERSONNALISÉ



VOS QUESTIONS SUR DES DOMAINES VARIÉS

UN ENTRETIEN POUR VOUS RÉPONDRE

DROIT DE LA FAMILLE

Droit de visite des grands-parents, obligation alimentaire, divorce...

DROIT AU LOGEMENT

Expulsion locataire, copropriété, servitude, conflit de voisinage, bail, construction, insalubrité, syndic...

DROIT DE LA CONSOMMATION

Vente à domicile, crédit...

SURENDETTEMENT

DROIT DES SUCCESSIONS

CONFLIT AVEC UNE ADMINISTRATION

Impôt, sécurité sociale...

INFRACTION PÉNALE

Maltraitance, escroquerie, vol, agression...

PROTECTION DES MAJEURS

Sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...



Une juriste vous écoute et vous informe sur vos droits et obligations. Cette étape essentielle permet de cibler les problématiques juridiques afin de vous faire gagner du temps dans vos démarches.

Entretien téléphonique et physique,
gratuit et confidentiel,

sur rendez-vous,
les derniers jeudis du mois de 9h à 12h

**Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de Bron (CCAS)**
Espace Roger Pestourie
21, place du 11 novembre 1918 - Bron
Tél. : 04 72 36 13 71

UNE COLLABORATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ET DE LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE BRON